

# PROCES VERBAL ET COMPTE RENDU

## RÉUNION du 03 février 2023.

*Philippe LACAISSSE / Caroline DEY*

- Convocation : 28 janvier 2023
- Affichage : 28 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 03 février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Bruno LEGER, Maire.

**Nombre de membres élus en exercice : 15**

**Nombre de conseillers présents : 11**

**Nombre de pouvoirs : 4**

NOMS	PRENOMS	PRESENT(E)	EXCUSE(E)	ABSENT(E)	Le cas échéant, Pouvoir donné à :
LEGER	Bruno	X			
LACAISSSE	Philippe	X			
CHABE	Daniel	X			
HARE	Elise		X		LEGER Bruno
SANCTOT	Julie	X			
ANGER	Douce	X			
LEROY	Dominique	X			
CHARLIER	Jean	X			
GHELEIN	Didier	X			
MONCHATRE	Eric	X			
ANTONETTI	Alexandre		X		SANCTOT Julie
RAGOT	Christophe		X		BAGUESSE Loïc
DEBRIX	Mélanie	X			
BAGUESSE	Loïc	X			
LENGIN	Kevin		X		LACAISSSE Philippe

**Secrétaire de séance** : Monsieur Philippe LACAISSSE.

Monsieur le Maire fait présentation de l'ordre du jour.

**1/ Approbation du dernier compte-rendu de réunion :**

- ❖ **Approbation du compte rendu et procès-verbal du Conseil Municipal du 18/11/2022**

Sans observation ou remarque, le compte-rendu de la dernière séance est accepté à l'unanimité.

## 2/ Ordre du jour :

- ❖ **Délibération :**
  - Location salle des fêtes : augmentation des tarifs.
  - Nomination d'un correspondant incendie et secours.
- ❖ **Informations :**
  - Diagnostics et isolation thermique des bâtiments avec le SDE76 par convention.
  - Travaux d'effacement des réseaux – Route de Neufchâtel.
  - Réunions budgétaires de la commission des finances.
- ❖ **Questions diverses.**

### DELIBERATIONS.

#### Délibération : location de la salle des fêtes : augmentation des tarifs.

Monsieur le Maire fait état de l'augmentation du coût de l'électricité, et propose, pour cette raison d'augmenter le tarif de location de la salle des fêtes.

Il présente alors les conditions suivantes :

#### ▪ **Habitants de la Commune**

- 1 journée en semaine pendant les vacances scolaires : 220.00 €
- 1 journée le samedi pour un vin d'honneur : 220.00 €
- 1 week-end de 2 jours : 350.00 €
- 1 week-end de 3 jours : 450.00 €
- Location de la vaisselle : 1 €/personne

#### ▪ **Habitants hors Commune**

- 1 journée non rattachée à un WE pendant les vacances scolaires : 330 €.
- 1 week-end de 2 jours : 450 €
- 1 week-end de 3 jours : 550 €
- location de vaisselle : 1 €/par personne

Cette augmentation entrerait en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> mars 2023, pour tout nouveau contrat souscrit.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide, à la majorité avec 1 abstention, d'accepter la proposition de Monsieur le Maire, et d'appliquer les nouveaux tarifs à compter du 1<sup>er</sup> mars 2023 pour tout nouveau contrat souscrit.

#### Délibération : nomination d'un correspondant incendie et secours.

Monsieur le Maire explique que le correspondant incendie et secours a un rôle d'interlocuteur par rapport au SDIS.

Il se propose alors pour être ce correspondant.

Après passage au vote, il est décidé à l'unanimité de nommer Monsieur Léger comme correspondant incendie et secours.

### 3/ Informations :

#### ❖ **DiagnostiCS thermiques des bâtiments.**

Monsieur Léger fait part aux membres du Conseil Municipal que le SDE76 propose un accompagnement des collectivités en subventionnant à 70% l'audit énergétique des bâtiments communaux.

Il fait alors état que la mairie et la salle des fêtes sont des « passoirs thermiques » et propose de contacter le SDE76 afin de prendre connaissance des modalités de partenariat. Devant l'avis positif des membres du conseil municipal, contact sera pris auprès du SDE76.

#### ❖ **Réseau Route de Neufchâtel.**

Monsieur le Maire explique qu'il y a une insuffisance d'alimentation électrique sur cette partie.

Le SDE76 a fait une étude de renforcement du réseau, ainsi que sur l'enfouissement des lignes.

Le coût total serait de 378 000 €, dont 303 000 € pris en charge par le SDE76.

Sachant qu'il y a déjà beaucoup de travaux à prévoir sur 2023, Monsieur Léger propose alors de reporter ces travaux en 2024 et demande son avis à chacun des conseillers, qui confirment à l'unanimité cette proposition d'attente.

#### ❖ **Terre à Maison (TAM).**

Monsieur Léger rappelle que le PLU est applicable depuis le lundi 30 janvier 2023, et que TAM a avancé sur son projet de lotissement.

Le responsable de TAM a alors proposé des dates de réunion pour discuter du projet.

La date retenue est le mercredi 22 février à 08h00. Madame Louis sera présente et Monsieur Léger demande également aux membres de la commission en charge du lotissement d'être présents également.

#### ❖ **Réunions budgétaires.**

Monsieur le Maire propose les dates suivantes :

- Compte administratif et compte de gestion : vendredi 17 mars à 20h30 (CM)
- Réunion de la commission des finances : jeudi 23 mars à 08h00
- BP 2023 : vendredi 07 avril à 20h30.

### 4/ Informations et questions diverses :

❖ Monsieur Léger explique que le projet de reversement de la taxe d'aménagement a été annulé, et de ce fait la délibération prise par la commune est caduque.

❖ Il informe également les conseillers que le préfet a changé. Monsieur Albertini succède à Monsieur Durand.

❖ Il fait part du décès de Monsieur Charbonnier, 1<sup>er</sup> Vice-Président de l'Inter Caux Vexin.

❖ Monsieur Ghelein informe du démontage de l'ancien bâtiment communal par Yannick Doumel et Jean-Luc Decayeux.

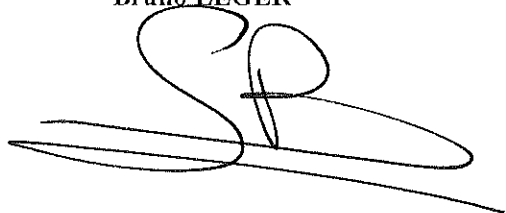
Il indique par ailleurs des dégradations sur la route au niveau de l'îlot sur chaussée à côté de l'entreprise Letellier, ainsi que des nids de poules sur la RD 15. Monsieur Léger répond qu'il prendra contact avec Monsieur Malhouitre.

❖ Monsieur Leroy demande si l'îlot est réparé, Monsieur Léger répond que oui.

- ❖ Monsieur Lacaisse expose que Monsieur Nicodème demande ce qu'il en est de la bétairie à faire pour éviter les inondations. Monsieur Léger répond qu'un devis de Monsieur Pitois est en attente et qu'il faudra prévoir la somme au BP.
- ❖ Madame Anger fait part d'un projet établi avec Monsieur Lachèvre de créer un petit groupe de jardiniers amateurs avec des échanges et des ateliers et demande si les flyers pourront être distribués.
- ❖ Monsieur Leroy trouve que les Bassins Versants n'avancent pas.
- ❖ Monsieur Baguesse informe que l'animateur du Ludisports s'en va et demande s'il sera remplacé. Monsieur Chabé répond qu'il n'est pas au courant et Monsieur Léger indique qu'il faut poser la question à Monsieur Le Nobin.
- ❖ Madame Sanctot propose de faire créer une visite virtuelle de la salle des fêtes sur le site internet. Monsieur Léger trouve que c'est une bonne idée et qu'il faut se renseigner.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 21h45.  
Prochain Conseil Municipal : Vendredi 17 mars 2023 à 20 h 30 dans la salle pluridisciplinaire.

**Le Maire,  
Bruno LEGER**



**Le Secrétaire de Séance,  
Philippe LACAISSE**

